

## << Le projet de résidence Ondes&Lumières

La Communauté de Communes du Pays d'Orthe et Arrigans **organise un programme d'artistes en résidence artistique et de médiation œuvrant dans le champ des arts visuels et sonores, les arts numériques.**

Il a pour objectif de s'implanter chaque année sur le site de l'Abbaye de Sorde (à Sorde l'Abbaye – Landes), site inscrit sur la liste du patrimoine mondial par l'UNESCO au titre des chemins de Saint Jacques de Compostelle en France et classé aux Monuments Historiques.

## << L'appel à projet 2018 2019

Renouvelé tous les deux ans, ce troisième appel à projet se propose de célébrer **les Chemins de Compostelle dans le cadre de leurs inscriptions sur la liste du patrimoine Mondial.**

**Par cette intervention artistique, le site de l'abbaye invite à la mise en lumière des valeurs universelles et exceptionnelles portées par l'UNESCO.**

**Au-delà de la référence aux chemins de Compostelle, le propos artistique devra s'inspirer de sujets tels que :**

Marche, corps, pèlerinage, itinérance, philosophie, patrimoine mondial, chemins, cultures, dialogue, mémoire, immatériel...

### ***La présentation du projet***

La construction d'un scénario pour une durée de **deux ans comprend :**

- La recherche et l'écriture d'une proposition artistique.
- Le temps d'échanges auprès des équipes dédiés à la résidence (construire avec)
- La réalisation d'une exposition artistique et numérique présentée dans l'enceinte de l'abbaye pour une durée de 6 mois (chaque année)
- La scénographie et la proposition d'un éclairage des installations (version nocturne)
- La réalisation d'une œuvre participative (élaborée pour une restitution en 2019)
- La rencontre auprès des publics : professionnels, scolaires, communauté locale
- La contribution aux supports, actions et outils de médiation
- La réalisation d'une performance artistique / Live à l'occasion de la seconde année

La résidence s'adresse à tout artiste intéressé par la **démarche d'échanges valorisant un projet artistique émanant d'une réflexion partagée et collaborative.**

**Au cours des 24 mois**, l'artiste s'engage à mener ou à participer à des rencontres en direction des publics et acteurs professionnels repérés par l'organisateur.

## << Conditions financières

### **Rémunération de l'artiste**

Par année de résidence: 3626€ net

### **Défraiements:**

- Transport pris en charge (selon programme de la résidence)
- Hébergement à la charge de l'organisateur
- Les repas du midi et soir sont pris en charge selon la base forfaitaire de l'organisateur (15.25€)

## << Calendrier et échéances

Lancement de l'appel à projet > 22 juillet 2017 (mise en ligne / diffusion)

Clôture de l'appel à projet > **25 septembre** 2017

Auditions des finalistes et sélection finale > 29 septembre 2017

## << Pour candidater à la résidence

### Pour accéder au dossier :

- Formulaire de contact à remplir sur le site de l'abbaye de Sorde

<http://monastere.paysdorthe.fr/Abbaye-de-Sorde/Appel-a-projet-Ondes-lumieres-2018-2019/Appel-a-projet-2018-2019>